

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport du champ de formation

« Comportements, cliniques,
apprentissage et santé »

Présenté par

l'Université Rennes 2,

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

Au nom du comité d'experts,²

Isabelle Olivier, présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Présentation du champ

Le champ de formation *Comportements, cliniques, apprentissages et santé*, qui concerne près de 25 % des étudiants inscrits à l'Université Rennes 2, est l'un des quatre champs de formation thématiques définis par cette université avec ceux intitulés *Arts, Langues, littératures et culture* et *Sciences sociales*. Un champ transversal, appelé *Préprofessionnalisation et insertion professionnelle*, est également défini. Il offre aux étudiants l'accès à trois dispositifs : le premier, appelé « *Préprofessionnalisation en licence générale* », les deux autres, « *Formation en alternance* » et « *Appui à l'insertion professionnelle* » concernant aussi bien les formations de licence que celles de master.

Le champ de formation *Comportements, cliniques, apprentissages et santé* s'organise autour des UFR Sciences Humaines et STAPS. Il rassemble les disciplines des Sciences de l'Éducation, de la Psychologie et des STAPS, avec trois licences, trois masters et quatre licences professionnelles (LP).

Formations de licence :

- licence *Psychologie*, avec cinq spécialités en L3, *Psychologie du travail et des organisations, Psychologie clinique de l'enfant et de l'adolescent, Psycho-criminologie et victimologie, Psychopathologie clinique, Psychologie, recherches fondamentales et applications* ;
- licence STAPS, avec cinq spécialités en L3, *Éducation et motricité, Management du sport, Entraînement sportif, Ergonomie du sport et de la performance motrice, Activités physiques adaptées et santé* ;
- licence *Sciences de l'éducation*, organisée en une seule troisième année (licence « suspendue »).

Formations de master :

- master *Psychologie*, avec trois spécialités, *Éducation et formation, Stratégie et ingénierie en formation d'adultes et Technologies pour l'éducation et la formation* ;
- master *Sciences de l'éducation*, avec trois spécialités, *Éducation et formation, Stratégie et ingénierie en formation d'adultes, Technologies pour l'éducation et la formation* ;
- master STAPS, avec cinq spécialités, *Mouvement, sport, santé, Expertise, performance, interventions, Ingénierie de la rééducation, du handicap et de la performance motrice, Sport, sciences sociales, administration territoire et intégration, Management du sport*.

Formations de licence professionnelle :

- *Gestion et développement des organisations, des services sportifs et de loisir* ;
- *Métiers de la forme* ;
- *Métiers de la formation individualisée en insertion* ;
- *Usages socio-éducatifs des technologies de l'information et de la communication*.

Pour mener à bien ces formations, le champ *Comportements, cliniques, apprentissages et santé* est adossé à cinq équipes de recherche, regroupant 106 enseignants-chercheurs. De nombreuses entreprises partenaires, dont Orange, CEREMA, PSA, offrent des possibilités d'accueil des stagiaires pour toutes les filières du champ et la participation importante d'intervenants issus du monde socio-économique et industriel dans les enseignements.

Synthèse de l'évaluation des formations du champ

La licence *Psychologie* est une formation généraliste proposant une spécialisation progressive et aboutissant à un fort taux de poursuite d'études chez les diplômés. Ce cursus de formation peut être suivi en présentiel ou à distance. La licence *Sciences de l'éducation* (licence « suspendue ») conduit à une poursuite d'études au sein des masters du site. Son évolution en licence en trois années est à construire en tenant compte de l'ensemble des éléments relatifs au cadre national de formation licence. La licence STAPS présente une offre de formations large reposant sur l'ensemble des spécialités existantes dans ce secteur. Elle est généraliste, comme la licence de

psychologie, propose une spécialisation progressive et conduit majoritairement à une poursuite d'étude. Ces trois formations de licence sont organisées de façon claire et cohérente au regard des objectifs affichés.

Les quatre LP offrent toutes un programme de formation cohérent et adapté à leurs objectifs respectifs et sont tournées vers l'acquisition de compétences professionnelles bien positionnées vis-à-vis des milieux socio-économiques.

Les trois mentions de master, quant à elles, constituent une offre pertinente dans l'espace géographique universitaire du Grand-Ouest (formalisé en STAPS par l'existence du Réseau des Universités de l'Ouest Atlantique, RUOA) et préparent de futurs chercheurs, enseignants-chercheurs ou professionnels de haut niveau dans la conception et/ou le pilotage de dispositifs spécifiques dans leurs secteurs d'activités respectifs. Les spécialités qui les composent sont complémentaires et spécifiques dans leurs finalités. En psychologie, cette offre de formation permet aux diplômés de faire usage professionnel du titre de psychologue et de poursuivre des études doctorales.

Globalement, le dossier déposé par l'établissement manque de précisions sur l'architecture et les contenus de ses formations. Cela nuit à l'appréciation de leur organisation et rend peu lisible l'étendue des mutualisations, les passerelles possibles ainsi que l'orientation progressive des étudiants dans leur cursus universitaire. A l'exception, de la spécialité *Management du sport*, en licence et en master STAPS, et *Sport, sciences sociales, administration territoire et intégration* (SSSATI) du master STAPS, dans lesquelles une démarche projet est instaurée, contribuant de manière intéressante à la mise en situation pratique, le développement d'une pédagogie par projets, ou démarche projets, est quasi-inexistant. La politique des stages en licence est hétérogène. La licence STAPS donne une place importante aux stages : ils sont présents dès la L2 avec des durées variables selon les spécialités, mais sont d'au moins 70 h par semestre et les objectifs sont adaptés au niveau. En L1 STAPS, les stages sont uniquement optionnels, en L2, il s'agit de stages d'observation et en L3 de stages d'intervention. En L3 de la licence *Sciences de l'éducation*, sont proposés des stages facultatifs, sans préparation, ni modalités d'évaluation. En licence *Psychologie*, des stages d'observation, seulement optionnels, sont conseillés en L3. Tous ces stages sont encadrés par une convention établie entre l'Université Rennes 2 et la structure d'accueil par le biais d'un outil de gestion des conventions de stage (« Pstage »).

La place de la recherche au sein des formations de ce champ est inégale. En L3 en *Sciences de l'éducation*, elle est considérée comme centrale et représente 11 % du volume horaire global (enseignements méthodologiques d'initiation à la recherche). Deux spécialités de la licence STAPS mentionnent également une formation à la recherche (enseignements de méthodologie de l'enquête en L3 *Management du sport*) ou par la recherche (mémoire d'initiation à la recherche en L3 *Entraînement sportif*). La participation des enseignants-chercheurs aux enseignements est très marquée autant en licence qu'en master dans l'ensemble des formations de ce champ. Par ailleurs, malgré un fort adossement recherche des trois mentions de master, très peu d'étudiants poursuivent en doctorat à l'issue de leur formation. Par ailleurs, une politique volontariste de promotion de la mobilité internationale est annoncée. Elle reste encore à mettre en place de façon effective pour les étudiants.

Les dispositifs d'aide à la réussite et les possibilités de passerelles concernent essentiellement les étudiants de L1 dans les licences de psychologie et STAPS. Ils sont organisés par le SUIO-IP sous la forme d'entretiens au cours du semestre 1, de suivi méthodologique en rapport avec leur projet professionnel (assuré par des tuteurs étudiants) et/ou de suivi d'un module d'approche professionnelle, pour les décrocheurs. Quelques passerelles sont possibles, en particulier l'accueil d'étudiants de PACES dès le début du semestre 2, après entretien d'orientation et de motivation.

Les modalités d'enseignement sont, dans l'ensemble, assez classiques (cours magistraux, travaux dirigés) même si les étudiants ont accès à un Environnement Numérique de Travail (ENT). A l'exception de la licence de psychologie qui est proposée selon la double modalité, formation classique en présentiel ou enseignement à distance, les autres formations constitutives de ce champ manquent d'engagement dans les innovations pédagogiques numériques. Il en est de même pour les modalités d'évaluation qui restent assez classiques et peu variées.

En ce qui concerne le suivi des diplômés, un travail d'enquête transversale est assuré par l'OPEIP tous les ans. Cependant ce suivi est insuffisamment précis et détaillé, ce qui nuit à une vision complète sur la professionnalisation.

La troisième année de *Sciences de l'éducation* et celle de la licence *Psychologie*, organisées au sein de l'UFR des Sciences Humaines, bénéficient de dispositifs partagés : gouvernance, administration, bâtiments. Les équipes pédagogiques sont pour l'essentiel bien dimensionnées et construites sur la base de compétences disciplinaires pertinentes, même si elles manquent parfois un peu de diversité. Le pilotage s'effectue le plus souvent au niveau des spécialités, avec implication très variable de professionnels. Si les responsabilités sont globalement bien définies, les modalités de pilotage sont insuffisantes ou insuffisamment décrites. Les conseils de perfectionnement ne sont pas entièrement formalisés et, pour la majorité des formations du champ, inexistantes.

L'évaluation des enseignements par les étudiants, via des questionnaires parfois mis en ligne, est réalisée de façon variable, selon des procédures insuffisamment standardisées. Elle est parfois absente (licence *Psychologie*). La diffusion et l'utilisation des résultats au sein des instances de pilotage sont encore rares.

Points forts :

- En licence, les formations sont bien structurées, s'appuient sur des contenus d'enseignement adaptés et diversifiés. Il s'agit de formations attractives, permettant une bonne progressivité à la fois dans la spécialisation disciplinaire et dans la préparation à la poursuite d'étude des futurs diplômés. Les équipes pédagogiques sont solides et relativement bien étoffées.
- En licence professionnelle, les mentions proposées sont bien positionnées par rapport aux autres formations du même type. Les contenus proposés sont pertinents.
- En master, les formations bénéficient d'un bon adossement à la recherche et d'une intégration dans le tissu économique régional. Ces formations bénéficient d'une forte attractivité et d'un bon taux d'insertion professionnelle.

Points faibles :

- En licence, le taux de réussite reste insuffisant mettant en exergue souvent des dispositifs d'aide à la réussite inadaptés ou inexistants.
- En licence professionnelle, le taux d'insertion professionnelle est variable selon les mentions proposées. Il est parfois trop faible (environ 50 %) et associé à un taux de poursuite d'études trop élevé (environ 50 %). Ces formations manquent parfois d'étudiants relevant de la formation continue.
- En master, la coordination au niveau de la mention est insuffisamment affirmée, le pilotage s'effectuant souvent essentiellement au niveau de chacune des spécialités. Les conseils de perfectionnement sont inexistants, n'intégrant pas assez de professionnels et/ou n'ayant pas un rôle assez structurant.
- Plus généralement, le manque d'informations dans le dossier d'évaluation sur les contenus pédagogiques et sur le suivi de l'insertion professionnelle nuit à l'appréciation de l'adéquation des cursus de formation aux objectifs fixés.

Recommandations :

Les formations du champ devraient harmoniser leurs politiques concernant l'organisation des stages. L'ouverture internationale pourrait être renforcée pour l'ensemble des formations, en particulier pour les masters. Dans le domaine du pilotage, il est indispensable de mettre en place systématiquement de réels conseils de perfectionnement réunissant enseignants, étudiants et anciens étudiants, professionnels du domaine concerné et personnels administratifs. Enfin, une réflexion devrait être menée sur le développement de l'utilisation de l'outil numérique et l'instauration d'une politique en matière de formation continue.

Avis global du comité d'experts

Ce champ s'inscrit dans les deux défis majeurs proposés ces dernières années par l'Université Rennes 2 : le développement de la professionnalisation des formations et celui d'une stratégie de diversification des publics.

La pertinence de placer dans un même champ les mentions de diplôme en Sciences de l'éducation, en psychologie et en STAPS n'est pas évidente d'un premier abord. Cependant, certaines relations pédagogiques existent, comme par exemple l'implication des enseignants en STAPS dans le parcours *Ergonomie* de la spécialité *Psychologie du travail et des organisations*. La cohérence de l'ensemble est à construire sur la base d'un renforcement en matière de coopérations, de mutualisations de moyens et de partages de dispositifs communs.

A ce jour, seuls quelques coopérations ponctuelles entre certaines formations du champ existent (*Psychologie* et STAPS), mais pas de véritables dispositifs de coordination ou de processus transversaux d'accompagnement ou de suivi spécifiques aux formations de ce champ. Ainsi, le travail sur les éléments communs aux formations du champ devra se poursuivre sur les aspects suivants : la recherche, les projets et stages, l'international, le recrutement, les passerelles et les dispositifs d'aide à la réussite, les modalités d'enseignement et la place du numérique, l'évaluation des étudiants, le suivi de l'acquisition de compétences, le suivi des diplômés et les conseils de perfectionnement et les procédures d'autoévaluation. Par ailleurs, dans le cadre de la construction du champ *Comportements, cliniques, apprentissages et santé*, les bénéfices du travail de réflexion sur les nouvelles formes d'enseignement à distance et leur mise en place en licence de psychologie pourraient être partagés et étendus aux licences de Sciences de l'éducation et de STAPS. Un plan de formation à la pédagogie numérique, à l'instar de celui proposé de façon expérimentale en 2014-2015 au sein de l'établissement, devrait pouvoir y contribuer. Les réorientations entre les trois licences de ce champ pourraient aussi être renforcées. Les réunions déjà organisées entre les équipes pédagogiques trois fois par an devraient favoriser cela.

Observations de l'établissement



**Lettre d'accompagnement aux réponses de l'université Rennes 2
aux rapports de synthèse de l'HCERES
(juillet 2016)**

La direction de l'établissement remercie l'HCERES pour l'évaluation globalement très positive de l'ensemble de ses formations.

Quoique consciente des contraintes qui pèsent sur l'HCERES, elle regrette que les rapports de synthèse de cette dernière lui parviennent tardivement, à un moment où l'élaboration de l'offre de formation que l'université Rennes 2 proposera dans le cadre de la prochaine accréditation est presque achevée. Il va de soi, pourtant, qu'elle veillera à ce que les équipes pédagogiques tirent le meilleur profit des utiles recommandations formulées dans les rapports de synthèse.

Elle tient par ailleurs à répondre de façon globale à des observations qui touchent de manière transversale à l'ensemble de ces formations :

- Le taux de réussite en M1 et le taux de passage de M1 à M2 font l'objet de remarques dans plusieurs des rapports relatifs aux formations de Master. Au delà de l'appréciation portée sur quelques cas particuliers, la direction de l'établissement souligne qu'elle est confrontée à une double contrainte : d'une part l'augmentation de ses effectifs de master 1, d'autre part la pérennisation de formations à vocation professionnalisante pour lesquelles le bassin d'emploi n'est pas extensif.

- La place insuffisante des professionnels dans certaines formations de L ou de M est à l'occasion mentionnée par les experts de l'HCERES. La direction prend acte de ces observations mais souligne, que si elle doit en effet progresser dans ce domaine, elle dispose également d'acquis sur lesquels elle entend s'appuyer (IDEFI 2PLG, Licence Pro, masters à vocation professionnelle). Elle considère également que la généralisation des conseils de perfectionnement dans le cadre de la prochaine offre de formation contribuera à renforcer encore les liens avec les mondes socio-professionnels.

- La direction de l'université prend acte des observations critiques relatives à la place de l'international dispersées dans un nombre notable de rapports de synthèse. Elle constate que, malgré les efforts de plusieurs équipes pédagogiques, cette dimension n'a pas été, dans les précédentes mandatures, un axe fort de la stratégie de l'établissement. Elle tient toutefois à souligner que l'internationalisation des formations est un des axes stratégiques du futur contrat d'établissement. Plusieurs décisions ont d'ores et déjà été prises : objectif d'une mise en place de cours disciplinaires en langue étrangères dans l'ensemble des formations (dispositif EMILE); doublement du volume horaire attribuée aux langues dans le cadre des masters; mise en place de modules de préparation à la mobilité sortante dans le cadre de l'enseignement obligatoire des langues et d'unités d'enseignement facultatives;

mise en place d'un cadre conventionnel simplifié pour la signature d'accord de bi-diplomation qui porte déjà des fruits (bi-diplomation avec l'université de Fès (Maroc) et avec l'université de Fudan (Chine))

- Enfin, la direction prend acte des observations récurrentes sur les enquêtes d'insertion professionnelle et les problèmes d'utilisation et de lisibilité éventuellement rencontrés. Elle tient toutefois à faire remarquer que l'université Rennes 2, qui a été pionnière dans cette mission, travaille désormais dans un cadre méthodologique stabilisé et unifié à l'échelle de l'établissement mais défini au niveau national, de telle sorte que certains indicateurs restent de fait peu adaptés à la spécificité de certaines de ses formations.

Elle constate et déplore le fait que les données élaborées par l'Observatoire des Parcours de l'Etudiant et de l'Insertion Professionnelle (OPEIP) et transmises aux équipes pédagogiques n'aient été que faiblement appropriées et n'aient pas fait l'objet d'analyses approfondies dans les rapports d'auto-évaluation. Le développement d'enquêtes portées au niveau des équipes pédagogiques semble parfois encouragé par les rapporteurs. Or, la direction de l'université qui souhaite soutenir le caractère impartial et indépendant des enquêtes de l'OPEIP, producteur d'indicateurs d'insertion consolidés à l'échelle de l'établissement, entend limiter le développement d'enquêtes portées par les équipes pédagogiques qui ont pour effet collatéral de faire chuter le taux global de réponse de la part des étudiants.

Enfin et de façon plus circonstancielle, un faible taux de réponse sur les études de licence générale a été relevé par plusieurs équipes pédagogiques dans les rapports d'auto-évaluation. Ce problème vient du fait que les premiers résultats de l'enquête des diplômés de licence 2012 ont été intégrés alors même que le recueil n'était pas finalisé. Ce point de vigilance avait été porté à l'attention des équipes pédagogiques qui disposaient par ailleurs des enquêtes des Licences générales 2010-2011 pour lesquelles le taux de réponse oscille entre 61% et 67%.

Dans le cadre du projet de système d'information relatif à l'offre de formation, l'établissement va devoir repenser les modalités de documentation de l'ensemble des diplômes Rennes 2. Les questions de parcours étudiant et d'insertion professionnelle constituent des points d'entrée stratégique pour rendre lisible l'offre de formation. Dans cette logique, un travail de concertation va engager les équipes pédagogiques, la direction et l'OPEIP pour le renforcement de la visibilité et une meilleure interaction.

Le Président

Olivier DAVID



Champ de formation	Champ Comportements, cliniques, apprentissages et santé
Intitulé du diplôme	Champ Comportements, cliniques, apprentissages et santé

Observations sur le rapport d'évaluation de l'HCERES

En réponse aux points suivants évoqués par le comité d'experts, l'équipe de formation souhaite apporter les précisions suivantes :

Observations générales

L'université Rennes 2 prend acte des observations formulées par l'HCERES sur le champ de formation "Comportements, cliniques, apprentissages et santé"

Olivier DAVID

Président de l'Université Rennes 2